



CANADA

Débats du Sénat

2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE • VOLUME 146 • NUMÉRO 82

LA SANTÉ

**La Fondation canadienne de la recherche
sur les services de santé**

Questions de

l'honorable Claudette Tardif

Le lundi 14 décembre 2009

LE SÉNAT

Le lundi 14 décembre 2009

LA SANTÉ

LA FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) : Honorables sénateurs, le Fonds de recherche en sciences infirmières a pris fin en mars 2009, faute d'être renouvelé par le gouvernement. Ces investissements commençaient tout juste à donner des résultats. Le fonds de 55 millions de dollars, réparti sur dix ans, permettait d'améliorer l'accès, la qualité et la sécurité du système de santé, au profit de notre population.

Le gouvernement a-t-il l'intention de restaurer ce fonds important pour la promotion de la santé des Canadiens de part et d'autre du pays?

[Traduction]

L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement et ministre d'État (Aînés)) : Honorables sénateurs, ma réponse est la même que les fois précédentes où le sénateur et ses collègues m'ont posé des questions sur des programmes en particulier, mis sur pied par des gouvernements antérieurs, qui étaient d'une durée limitée ou étaient assortis d'une date d'échéance.

Nous avons entrepris de mettre en œuvre d'autres programmes et initiatives et avons injecté plus d'argent dans le système de santé. Ce n'est pas parce qu'un programme a été mis sur pied il y a de nombreuses années qu'il doit être maintenu à perpétuité. Notre gouvernement a été élu pour mettre en œuvre ses propres politiques et programmes, et non pour reconduire les politiques et les programmes de gouvernements antérieurs, et nous avons la ferme intention de mettre en œuvre les programmes pour lesquels les Canadiens nous ont portés au pouvoir.

[Français]

Le sénateur Tardif : Honorables sénateurs, ce fonds permet également de renforcer le corps infirmier.

Le gouvernement convient-il que le corps infirmier est essentiel au maintien du secteur de la santé, particulièrement en période de pénurie de soins médicaux? Convient-il qu'il est important d'accroître les fondements scientifiques des sciences infirmières pour les générations à venir?

• (1450)

[Traduction]

Le sénateur LeBreton : Honorables sénateurs, nous avons augmenté le financement d'un grand nombre d'organismes médicaux par le biais de nos subventions à la recherche. Nous avons prévu des augmentations des transferts aux provinces et aux territoires dans nos dépenses consacrées à la santé. Bien entendu, je suis d'accord pour dire que les soins infirmiers sont d'une importance capitale, mais, dans sa question, le sénateur présume que nous n'appuyons par la profession d'infirmière, ce qui n'est pas le cas. Des sommes importantes ont été injectées dans le secteur de la recherche médicale et dans l'ensemble du système de santé.

Encore une fois, je répète que nous avons formulé, avec l'aide de la ministre de la Santé et de ses homologues, un assez bon accord de collaboration. Le coût des services de soins de santé ne cesse de grimper, mais le présent gouvernement, contrairement au précédent, ne sabrera pas dans le système de santé pour réduire le déficit.

Le sénateur Comeau : Excellent.

[Français]

Le sénateur Tardif : J'espère que madame le leader du gouvernement conviendra que les infirmiers et les infirmières fondent leurs connaissances sur une science spécialisée. Grâce au fonds de recherche, des lignes directrices de pratiques exemplaires en sciences infirmières ont permis, par exemple, de réduire de 21 p. 100 à 10,6 p. 100 en cinq ans le nombre de plaies de pressions. Cette réduction a permis d'économiser 2,9 millions de dollars par tranche de 1 000 patients.

Ces meilleures pratiques permettent non seulement d'améliorer la santé des patients, mais également de diminuer les coûts du système de soins de santé.

Quand le gouvernement investira-t-il dans ce fonds de promotion de la santé?

[Traduction]

Le sénateur LeBreton : Je prends note de cette question parce que d'importantes sommes ont été investies dans la recherche médicale. Aussi, d'importantes sommes ont été investies pour attirer des infirmières et des médecins dont les effectifs, comme nous le savons, ont été réduits à peu de chagrin au début des années 1990, lorsque des gens comme le nouveau collègue du sénateur, Bob Rae, a réduit le nombre d'étudiants admis aux programmes d'études en sciences infirmières et en médecine dans nos universités.